

1 Fiche Technique Statistiques Utilisation du temps

Classification Internationale pilote des Activités pour les statistiques sur l'utilisation du temps.¹, avec commentaires sur la problématique genre-énergie-pauvreté

1.1 Ce qu'est ICATUS

ICATUS (International Classification of Activities for Time Use Statistics)

La Commission Statistique des Nations Unies a, au cours de sa 28ème session, commandité une classification pilote des statistiques sur l'utilisation du temps. La Division Statistique des Nations Unies (UNSD) a développé cette classification pour leur utilisation pour la conception et la production d'enquêtes sur le budget-temps dans les pays développés ainsi que les pays en voie de développement.

Cette classification peut-être adaptée aux circonstances nationales et aussi faciliter les comparaisons internationales.

Elle a été utilisée en Mongolie, au Nigéria, le Territoire Palestinien Occupé et l'Afrique du Sud.

La première version a été développée en 1997 avec une révision en 2000. La dernière actualisation date de 2003.

Elle est actuellement disponible en version anglaise sur le Site Web de UNSD.

Elle est compatible avec d'autres classifications internationales, notamment le Système de Comptabilité Nationale, Version 4 de 1993, la CITI, version 3. Eléments saillants à relever pour l'Afrique.

La NAEMA, Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT, elle-même une adaptation du CITI Version 4 ainsi que la Nomenclature de Produits des Etats Membres d'AFRISTAT, NOPEMA, (adapté de la Classification Centrale des Produits) sont compatibles avec ICATUS.

Selon l'article 21 du NAEMA, des nomenclatures nationales plus détaillées peuvent être obtenus par l'éclatement des classes, si elles s'emboîtent dans la NAEMA, et si l'articulation entre activités et produits –NAEMA et NOPEMA- est strictement respectée.

1.2 Structure de l'ICATUS

Unité de classification : l'activité

Structure de classification

Niveau 1 : Sections: (15)

¹ Fiche produite, à partir des extraits traduits de l'anglais par Nalini Burn, décembre 2003.

Niveau 2 : Divisions (54)

Niveau 3 : Groupes (92)

Niveau 4 : Classes (200)

Niveau 5 : Sous-classes (363)

1.2.1 Structure détaillée : les sections

Code 01 : Travail pour les sociétés, institutions sans but lucratif au service des ménages, et le gouvernement (emploi secteur formel)

Code 02 Travail pour le ménage dans les activités primaires.

Code 03 Travail pour le ménage dans les activités pas primaires

Code 04 : Travail pour le ménage dans les activités de construction

Code 05 : Travail pour le ménage pour la provision des services rémunérés

Code 06 : Services ménagers non-rémunérés rendus pour auto-consommation dans le ménage.

Code 07 : Services de soins non-rémunérés aux membres du ménage.

Code 08 : Services communautaires rendus et aide apportée aux autres ménages

Code 09 : Apprendre

Code 10 : Activités de socialisation et de participation communautaire

Code 11 : Visite et participation aux spectacles/événements culturels, sportifs de loisir

Code 12 : Les passe-temps, « hobbies », jeux

Code 13 : Activités sportives, intérieures et extérieures

Code 14 : Temps consacré à utilisation des médias.

Code 15 : Activités personnelles.

1.2.2 Exemple de ventilation de code

Chaque code est ventilé en 3 ou 4 types d'activités, les activités centrales, les activités liées et les activités de voyage/transport liées à ces activités, et les autres activités pas classifiées sous d'autres rubriques.

Exemple, par rapport au Code 08 :

Cette section inclut les services volontaires et obligatoires au profit des membres de la communauté ainsi que l'aide non rémunérée apportée à d'autres ménages (membres de la famille, amis et voisins)

081 : Activités centrales : temps de travail pour les services communautaires et l'aide apportée aux autres ménages

082 : activités liées : participation aux réunions

083 : activités liées ; autres activités communautaires

084 : voyage lié aux services communautaires et à l'aide apportée aux autres ménages

089 : services communautaires et aide apportés aux autres ménages pas classifiés sous d'autres rubriques.

1.3 ICATUS et le Système de Comptabilité Nationale[SCN]

- Les codes 01 à 05 sont dans la frontière du SCN (activités considérées économiques) et sont comptabilisés dans le PIB.
- Les codes 01 et 05 tombent uniquement sous le PIB marchand
- Les codes 02 à 04 sont dans le PIB marchand et non marchand et concerne le secteur informel.
- Les codes 06 à 08 ne sont pas dans le SCN mais sont considérés comme étant le SCN-étendu car ces activités (de service) sont considérées comme productives mais non-économiques.
- Les codes 08 à 015 ne sont pas considérés comme des activités productives : elles ne peuvent être déléguées à un tiers.

1.4 Notes explicatives :Section 02 : Travail pour le ménage dans les activités primaires.

- Ce sont toutes les activités relatives à la production primaire, que ce soit orienté vers le marché ou pour autoconsommation. Les activités primaires d'une personne sont celles liées aux activités économiques de l'agriculture, la chasse, la sylviculture, la pêche, les activités extractives
- Les activités liées à la collecte, l'exhaure, le transport et la distribution de l'eau
- La participation aux réunions/études, formations liées directement à son travail dans les activités de production primaires.
- Activités liées à l'acquisition des intrants/ fournitures pour ce travail et la vente/ partage des produits.
- Les activités liées à la quête d'emploi et la formation d'une entreprise.
- Le voyage entre le foyer et le site de travail.

A noter : dans cette division il est présumé que les arrangements par rapport au temps de travail sont plutôt flexibles. Il n'y a pas de divisions spécifiques pour les petites pauses ou pour les repas. Les activités associées à ce type d'activités sont donc classées sous 15121 Section activités personnelle.

1.5 Note explicative Section 03 Travail pour le ménage dans les activités non-primaires.

Cette section inclut toutes les activités qui ont trait à la production des biens non-primaires par les entreprises des ménages, que ce soit pour le marché ou pour leur auto-consommation.

L'activité d'une personne est considérée production non-primaire si elle faite en relation aux divisions CITI 15 à 37.

Encore une fois et pour les mêmes raisons les activités liées aux pauses repas et déjeuner sont classifiés sous la section 15 de ICATUS.

Sous ICATUS, au niveau du groupe, il y a les rubriques suivantes.

- 03111- La transformation des aliments
- 03112-Fabrication d'autres produits alimentaires et boissons
- 03113-Fabrication de textiles, d 'habillement, le cuir et produits associés
- 03114-Artisanat utilisant tous types de matériaux
- 03115-Fabrication de produits à base de tabacs
- 03116-Fabrication du matériel de construction
- 03117-Fabrication de produits pharmaceutiques, et de médecine traditionnelle
- 03118-Formation et études en relation avec le travail dans les activités non-primaires des ménages
- 0311x- Temps de travail dans les activités non-classifiées ailleurs.

1.6 Note explicative : Section 06 : Services ménagers non-rémunérés rendus pour auto-consommation dans le ménage.

Cette section inclut

- la préparation et le service des repas
- le nettoyage le balayage des bâtiments et de la cour.
- l'entretien des habits
- tous les aspects de gestion du ménage
- faire les courses
- le voyage par rapport à ces activités.

1.7 L'utilisation des statistiques d'utilisation du temps

Ces statistiques sont d'une grande utilité pour construire des indicateurs de la qualité de vie, sensibles au genre, pour étudier le comportement des individus, et la division du travail au niveau des ménages, les liens entre niveau micro (du ménage) et méso, (les secteurs institutionnels) différenciés par sexe. Elles réunissent dans un seul échantillon représentatif, les activités au niveau de tous les secteurs et permettent d'étudier et de suivre ces interactions.

1.8 L'interprétation des statistiques d'utilisation du temps

Pour mieux interpréter ce profil d'activités, il faut le situer dans un contexte précis :

- Quels sont les sentiments, les attitudes, les normes par rapport à ces activités ?
- Quelles sont les ressources -personnelles, matérielles, sociales- dont disposent ces personnes ?
- Quel est l'environnement social et géographique (y compris écologique) de ce profil d'activités ?

Une application de l'outil 10 Questions-clés de l'analyse socio-économique genre est utile et pertinente pour cette interprétation.

Qui fait quoi ? Avec quels moyens ? Pourquoi ? Le temps consacré à la mouture par exemple dépend de la disponibilité de services énergétiques de substitution à la force motrice humaine. C'est également le cas pour le voyage et le transport.

Par exemple, on peut se poser la question, quelles sont les facteurs qui déterminent tel ou tel profil d'activités ?

- Quelle est la part des attitudes, des sentiments, de la personne concernée, des autres personnes de son entourage ?
- Quelle est la marge de choix, d'autonomie par rapport à ces activités ? Est-ce volontaire ? Est-ce une obligation ?
- Quelles sont les opportunités et les contraintes qui jouent sur cet emploi du temps ?

Le cadre d'analyse de l'étude de faisabilité qui examine la demande pour une PTF, en distinguant envie et capacité de payer pour les services énergétiques, qui se penche sur les facteurs de risque et les conditions de réussite permet l'interprétation des décisions par rapport à l'utilisation du temps.